

PCI LASTOGUM GREY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.12.2020
2.0	18.05.2021	000000249840	Date de la première version publiée: 21.12.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : PCI LASTOGUM GREY

Code du produit : 000000000050187014

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit chimique pour la construction

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : PCI Bauprodukte AG
Im Schachen
5113 Holderbank

Téléphone : +41589582121

Téléfax : +41589583122

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : mabas-eb@mbcc-group.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ChemTel: +1-813-248-0585

Numéro National d'Appel en cas d'Urgence : Tox Info Suisse (STIZ): 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Étiquetage supplémentaire

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one, mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1), 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one.

PCI LASTOGUM GREY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.12.2020
2.0	18.05.2021	000000249840	Date de la première version publiée: 21.12.2020

Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : dispersion

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6 01-2120761540-60	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Limite de concentration spécifique Skin Sens. 1; H317 ≥ 0,05 %	≥ 0,025 - < 0,05
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-	55965-84-9	Acute Tox. 3; H301	≥ 0,0002 - <

PCI LASTOGUM GREY

Version 2.0 Date de révision: 18.05.2021 Numéro de la FDS: 000000249840 Date de dernière parution: 21.12.2020
Date de la première version publiée: 21.12.2020

isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	613-167-00-5	Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 2; H310 Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 100 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 100 Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1C; H314 ≥ 0,6 % Skin Irrit. 2; H315 0,06 - < 0,6 % Eye Irrit. 2; H319 0,06 - < 0,6 % Skin Sens. 1A; H317 ≥ 0,0015 % Eye Dam. 1; H318 ≥ 0,6 %	0,0015
2-méthyl-2H-isothiazol-3-one	2682-20-4 220-239-6 613-326-00-9	Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le	≥ 0,0002 - < 0,0015

PCI LASTOGUM GREY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.12.2020
2.0	18.05.2021	000000249840	Date de la première version publiée: 21.12.2020

		milieu aquatique): 1	
		Limite de concentration spécifique Skin Sens. 1A; H317 >= 0,0015 %	

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|---|
| Conseils généraux | : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance. |
| En cas d'inhalation | : Repos, air frais.
Si les irritations persistent, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec la peau | : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
En aucun cas n'utiliser de solvant.
En cas d'irritation, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec les yeux | : laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue |
| En cas d'ingestion | : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.
Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|-----------|---|
| Symptômes | : Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11. |
|-----------|---|

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | |
|------------|-----------------------------------|
| Traitement | : Traiter de façon symptomatique. |
|------------|-----------------------------------|

PCI LASTOGUM GREY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.12.2020
2.0	18.05.2021	000000249840	Date de la première version publiée: 21.12.2020

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Poudre sèche
Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : vapeurs nocives
oxydes d'azote
fumées
noir de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

PCI LASTOGUM GREY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.12.2020
2.0	18.05.2021	000000249840	Date de la première version publiée: 21.12.2020

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base

PCI LASTOGUM GREY

Version 2.0 Date de révision: 18.05.2021 Numéro de la FDS: 000000249840 Date de dernière parution: 21.12.2020
Date de la première version publiée: 21.12.2020

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	VME (poussières inhalables)	0,2 mg/m3	CH SUVA
Information supplémentaire: Sensibilisateurs; Les substances marquées d'un S provoquent particulièrement souvent des réactions. d'hypersensibilité (maladies allergiques)., Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.				
		VLE (poussières inhalables)	0,4 mg/m3	CH SUVA
Information supplémentaire: Sensibilisateurs; Les substances marquées d'un S provoquent particulièrement souvent des réactions. d'hypersensibilité (maladies allergiques)., Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.				
		VME (Poussière inhalable)	0,2 mg/m3	MAK (CH)
		VLE (Poussière inhalable)	0,4 mg/m3	MAK (CH)
		VME (fraction inhalable)	0,2 mg/m3	MAK (CH)
Information supplémentaire: révisé 2018				
		VLE (fraction inhalable)	0,4 mg/m3	MAK (CH)
Information supplémentaire: révisé 2018				
Information supplémentaire: révisé 2018				
2-méthyl-2H-isothiazol-3-one	2682-20-4	VME	0,2 mg/m3	MAK (CH)
Information supplémentaire: révisé 2018				
		VLE	0,4 mg/m3	MAK (CH)
Information supplémentaire: révisé 2018				
Information supplémentaire: révisé 2018				

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	Travailleur	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques	6,81 mg/m3
	Travailleur	Inhalation	Exposition à court terme - Effets systémiques	
Remarques:	Pas de risques identifiés.			
	Travailleur	Inhalation	Exposition à court terme et à long terme - Effets locaux	
Remarques:	Pas de risques identifiés.			
	Travailleur	Dermale	Exposition à long terme - effets systémiques	0,966 mg/kg

PCI LASTOGUM GREY

Version 2.0 Date de révision: 18.05.2021 Numéro de la FDS: 000000249840 Date de dernière parution: 21.12.2020
Date de la première version publiée: 21.12.2020

Remarques:	Pas de risques identifiés.			
	Travailleur	Dermale	Exposition à court-terme - Effets systémiques	
Remarques:	Pas de risques identifiés.			
	Travailleur	Dermale	Exposition à court terme et à long terme - Effets locaux	
Remarques:	Aucune DNEL n'a été dérivée.			
	Travailleur	Œil	Exposition à court terme et à long terme - Effets locaux	
Remarques:	Aucune DNEL n'a été dérivée.			
	Consommateur	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques	1,2 mg/m3
	Consommateur	Inhalation	Exposition à court-terme - Effets systémiques	
Remarques:	Pas de risques identifiés.			
	Consommateur	Inhalation	Exposition à court terme et à long terme - Effets locaux	
Remarques:	Pas de risques identifiés.			
	Consommateur	Dermale	Exposition à long terme - effets systémiques	0,345 mg/kg
	Consommateur	Dermale	Exposition à court-terme - Effets systémiques	
Remarques:	Pas de risques identifiés.			
	Consommateur	Dermale	Exposition à court terme et à long terme - Effets locaux	
Remarques:	Aucune DNEL n'a été dérivée.			
	Consommateur	Oral(e)	Exposition à court et long terme - effets systémiques	
Remarques:	Pas de risques identifiés.			
	Consommateur	Œil	Exposition à court terme et à long terme - Effets locaux	
Remarques:	Aucune DNEL n'a été dérivée.			
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	Travailleur	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux	0,02 mg/m3
	Travailleur	Inhalation	Exposition à court terme - effets locaux	0,04 mg/m3
	Consommateur	Inhalation	Exposition à court terme - effets locaux	0,04 mg/m3

PCI LASTOGUM GREY

Version 2.0 Date de révision: 18.05.2021 Numéro de la FDS: 000000249840 Date de dernière parution: 21.12.2020
Date de la première version publiée: 21.12.2020

	Consomma- teur	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux	0,02 mg/m3
	Consomma- teur	Oral(e)	Exposition à long terme - effets systé- miques	0,09 mg/kg
	Consomma- teur	Oral(e)	Exposition à court- terme - Effets systé- miques	0,11 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	eau douce	4,03 µg/l
	Eau de mer	0,403 µg/l
	station d'épuration	1,03 mg/l
	sol	3 mg/kg
mélange de 5-chloro-2-méthyl- 2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl- 2H-isothiazol-3-one (3:1)	eau douce	0,00339 mg/l
	Eau de mer	0,00339 mg/l
	station d'épuration	0,23 mg/l
	sédiment (eau douce)	0,027 mg/kg
	sédiment (eau de mer)	0,027 mg/kg
	sol	0,01 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Protection des mains

Remarques : Gants imperméables gants en caoutchouc synthétique
Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante.
Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques(p.ex. EN 14387 type ABEK).

Mesures de protection : Ne pas respirer les poussières/fumées/aérosols.
Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

PCI LASTOGUM GREY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.12.2020
2.0	18.05.2021	000000249840	Date de la première version publiée: 21.12.2020

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	:	liquide
Couleur	:	gris
Odeur	:	caractéristique
Point de fusion	:	Non applicable
Point d'ébullition	:	env. 100 °C
Inflammabilité	:	non déterminé
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	ne s'applique pas
Point d'éclair	:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
pH	:	8 - 9
Viscosité Viscosité, dynamique	:	non déterminé
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	partiellement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable aux mélanges.
Densité	:	env. 1,5 gcm ³ (20 °C)
Masse volumique apparente	:	Non applicable
Densité de vapeur relative	:	non déterminé

9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

PCI LASTOGUM GREY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.12.2020
2.0	18.05.2021	000000249840	Date de la première version publiée: 21.12.2020

Auto-inflammation : non auto-inflammable

Taux d'évaporation : non déterminé

Miscibilité avec l'eau : partiellement miscible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts
Des bases fortes
Oxydants forts
Agents réducteurs forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

PCI LASTOGUM GREY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.12.2020
2.0	18.05.2021	000000249840	Date de la première version publiée: 21.12.2020

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

PCI LASTOGUM GREY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.12.2020
2.0	18.05.2021	000000249840	Date de la première version publiée: 21.12.2020

Composants:

1,2-benzisothiazole-3(2H)-one:

Facteur M (Toxicité aiguë : 1
pour le milieu aquatique)

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

Facteur M (Toxicité aiguë : 100
pour le milieu aquatique)

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 100

2-méthyl-2H-isothiazol-3-one:

Facteur M (Toxicité aiguë : 10
pour le milieu aquatique)

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Pas de données disponibles.
Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Potentiel de perturbation endocrinienne : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le

PCI LASTOGUM GREY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.12.2020
2.0	18.05.2021	000000249840	Date de la première version publiée: 21.12.2020

règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Potentiel de destruction de l'ozone : Remarques: Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

PCI LASTOGUM GREY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.12.2020
2.0	18.05.2021	000000249840	Date de la première version publiée: 21.12.2020

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- | | | |
|---|---|---|
| REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) | : | Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 3 |
| REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). | : | Non applicable |
| REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) | : | Non applicable |
| Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone | : | Non applicable |
| Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) | : | Non applicable |
| Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201) | | |
| Classe de pollution de l'eau | : | pollue faiblement l'eau
Remarques: §8/§10 AwSV (Auto-classification du mélange d'après la méthode de calcul) |

Autres réglementations:

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

- | | | |
|------|---|---|
| H301 | : | Toxique en cas d'ingestion. |
| H302 | : | Nocif en cas d'ingestion. |
| H310 | : | Mortel par contact cutané. |
| H311 | : | Toxique par contact cutané. |
| H314 | : | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H315 | : | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | : | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | : | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H330 | : | Mortel par inhalation. |
| H400 | : | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | : | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

PCI LASTOGUM GREY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.12.2020
2.0	18.05.2021	000000249840	Date de la première version publiée: 21.12.2020

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
CH SUVA	: Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
MAK (CH)	: Valeur limite SUVA sur le lieu de travail (Suisse)
CH SUVA / VME	: valeur moyenne d'exposition
CH SUVA / VLE	: valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée
MAK (CH) / VLE	: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)
MAK (CH) / VME	: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

PCI LASTOGUM GREY

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.12.2020
2.0	18.05.2021	000000249840	Date de la première version publiée: 21.12.2020

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR